



Le comité gouvernemental créé à cet effet a proposé des sanctions contre les hommes en tenue ayant brutalisé les hommes en robe.

Tolérance zéro contre les éléments de forces de l'ordre coupables d'exactions sur les avocats à Bamenda. Le Gouvernement veut sanctionner les policiers et gendarmes qui ont violenté les avocats anglophones qui avaient décidé de descendre dans la rue entre le 7 et le 10 novembre 2016.

Réunis à Yaoundé les 27 et 28 décembre 2016, les membres du Comité ad hoc chargé d'examiner et trouver des solutions aux problèmes des avocats anglophones ont proposé des *«poursuites contre les agents de maintien de l'ordre qui auraient violenté des avocats»*.

Le comité que dirige **Jean Pierre Fogui**, Ministre délégué auprès du Ministre de la Justice, chargé de l'Administration pénitentiaire, a également proposé *«la restitution des robes et perruques confisquées»*, appartenant à ces avocats. Après leurs travaux, les membres du comité sus-évoqué vont transmettre leurs résolutions au Premier Ministre, **Philemon Yang**.

Si ces propositions sont suivies, certains policiers et gendarmes impliqués dans les affrontements avec les avocats à Bamenda pourraient être traduits en justice. Eux qui avaient fait usage des gaz lacrymogènes pour disperser les hommes en robe. D'autres avaient molesté

les avocats, confisquant parfois leurs robes. Pourtant à l'origine, les avocats grévistes exigeaient principalement la traduction en anglais des actes uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (**OHADA**).

Des actes condamnés dans un communiqué signé du bâtonnier **Me Jackson Ngnie Kamga**, au nom de toute la corporation. Ce communiqué indiquait que le Conseil de l'Ordre des Avocats «*condamne fermement l'usage disproportionné et abusif de la force à l'égard des avocats (...) et soutient que rien ne peut avoir justifié les brutalités dont les avocats ont été victimes*».

© Jean-Marie NKOUSSA | Cameroon-Info.Net
